

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

C'est une problématique réelle et principalement pour les familles monoparentales. Il s'agit souvent de femmes exercent une activité professionnelle (par choix ou par contrainte financière) et les besoins de nombreuses familles liés à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ne sont de loin pas couverts (crèches, mamans de jour, accueil préscolaire, dispositif d'accueil durant les vacances scolaires, dispositif d'urgence) malgré les efforts des pouvoirs publics (canton et certaines communes). De plus, le poids financier des frais de gardes pèse encore trop lourdement sur le budget des ménages.

Faire garder son ou ses enfants à Genève relève pour beaucoup trop de familles de la quadrature du cercle, lesquelles sont contraintes de recourir à des solutions insatisfaisantes sur le plan de la qualité de la prise en charge.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Je suis favorable à des politiques qui tiennent compte des éléments qui suivent : développement du congé paternité et parental, soutien à la parentalité, soutien aux proche-aidant.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Ces informations ne sont pas connues des bénéficiaires et ces derniers ont souvent l'impression que ces aides et prestations sont pour les « autres » ou alors les montants « minima » pour y accéder sont trop bas ce qui exclut une partie des classes moyennes de ces prestations.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

*Des campagnes d'information, une simplification des démarches administratives, une administration ouverte accessible au public et au service des administrés (accueil, conseil,)
Des formulaires compréhensibles édités en plusieurs langues, la mention d'une « help line » et la possibilité de se rendre directement à un guichet.*

La mise en place d'un guichet unique pour les familles.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

Je suis favorable à un Office de de la famille, qui permettrait de donner une visibilité d'ensemble de tous les dispositifs mis en place, d'avoir une approche transversale et pluridisciplinaire de la politique familiale cantonale, intégrant toutes les étapes de la vie de famille au sens large.

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Mettre sur pied une véritable coordination des dispositifs menés au niveau cantonal et dans les communes et la création d'un Observatoire des familles.

- b) Quels en seraient les désavantages ?

Je parlerais plutôt de risques. Le principale c'est qu'il est important de respecter les champs de compétence des communes afin de répondre aux besoins locaux là où la politique cantonale n'intervient pas. Exemple : l'allocation de rentrée scolaire en Ville de Genève.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Une vision globale et scientifique (recherches, analyse des données locales, nationales et internationales) afin d'analyser et anticiper les défis actuels et futurs.

- b) Quels en seraient les désavantages ?

Idem point 3b) c'est-à-dire non-respect des particularités locale.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Il existe un certain nombre de mesures et d'actions en faveur des familles (allocations familiales, d'études, subsides Lamal, allocations logement et accès logement bon marché) et des politiques publiques très concrètes menées par certaines communes (allocation de rentrée scolaire en Ville de Genève, politique de la petite enfance, aides aux seniors, sport, culture, animation socio culturelle.

Cependant, toutes ces mesures existantes au niveau cantonal ne permettent pas de reconnaître une vision d'une politique familiale menée par le Conseil d'Etat.

Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

Programme des Verts :

« Soutien aux familles (Information, conseils, accompagnement des familles dès la naissance d'un enfant, intégration, égalité des chances et de formation.

Faciliter les démarches administratives et donc l'accès aux différentes allocations

Adapter les dispositifs à la réalité des familles et des parcours de vie (pex PCFam)

Garantir la sécurité matérielle des familles (prévention de la pauvreté des enfants)



Sensibiliser les milieux économiques (employeurs) à la conciliation vie professionnelle et familiale (favoriser le travail à temps partiel, congés « care », ...).

Instaurer un congé paternité et parental

Les Verts avaient déposé un projet de loi demandant instaurant ces congés, malheureusement refusé par le parlement durant cette législature. Ils comptent revenir prochainement avec une autre proposition.

Egalement, sensibles à concilier vie familiale et vie professionnelle et politique, ils ont déposé un texte demandant de siéger non plus en soirée, mais la journée. Ce projet est toujours à l'étude, mais il y a déjà un effet concret : le parlement ne siège plus le vendredi soir »